

## Message de Mgr Luc CREPY Evêque de Versailles

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 2 MARS 2024

Ce lundi 4 mars, l'Assemblée Nationale et le Sénat sont convoqués en Congrès au Château de Versailles par le Président de la République en vue d'inscrire dans la Constitution la garantie de la liberté d'accès à l'avortement.

Avec tous les évêques de France, je redis ma tristesse et ma profonde opposition devant cette évolution. C'est bien au contraire le respect de toute vie, de sa conception à sa mort naturelle, qui devrait être reconnu comme faisant partie du socle commun sur lequel se fonde notre société. C'est l'aide aux femmes seules ou aux futurs parents en précarité, qui voudraient garder leur enfant malgré les difficultés, qui devrait nous rassembler. C'est le soutien aux soignants engagés auprès des malades pour sauver des vies, travaillant bien souvent dans des conditions dégradées, qui devrait nous mobiliser. Autant de réelles urgences qui auraient mérité la convocation du parlement...

Comment ne pas repenser à ce qu'écrivait en 2013 le Pape François, qu'on sait si proche des plus fragiles : « cette défense de la vie à naître est intimement liée à la défense de tous les droits humains. Elle suppose la conviction qu'un être humain est toujours sacré (...) dans n'importe quelle situation et en toute phase de son développement. (...). Si cette conviction disparaît, il ne reste plus de fondements solides et permanents pour la défense des droits humains, qui seraient toujours sujets aux convenances contingentes des puissants du moment » (La joie de l'Evangile, 213).

Je veux encourager les parlementaires réunis à Versailles, et tout spécialement ceux des Yvelines, à résister à toute pression médiatique ou politique, à voter en conscience et avec gravité, et à faire preuve de courage comme certains - que je remercie - l'ont déjà fait à l'Assemblée ou au Sénat. Je sais leur désir habituel de servir le bien commun. Au cœur de ce bien commun, il y a la certitude que toute vie, même la plus fragile, même à son commencement, est infiniment digne et précieuse et doit être protégée. Qu'ils en soient les témoins courageux aujourd'hui et demain!

J'invite les fidèles du Diocèse de Versailles à prier pour nos parlementaires et nos gouvernants, afin que le Seigneur éclaire les consciences et fortifie le courage de chacun, au service de la beauté et de la dignité de toute vie. Que nous prenions le temps d'encourager nos parlementaires dans ce sens! Je me réjouis devant l'engagement de beaucoup de chrétiens au service de la vie, toujours dans la charité et le respect des personnes. Que chacun prenne le temps de discerner dans sa vie comment manifester en acte ce soin des plus fragiles, des plus petits ou des plus pauvres. C'est ainsi que nous rebâtirons peu à peu une véritable culture de vie pour les générations à venir.

## Message de la Conférence des évêques de France :

https://eglise.catholique.fr/espace-presse/communiques-de-presse/546547-vote-par-le-senat-de-linscription-du-droit-a-livg-dans-la-constitution-declaration-de-la-cef/